

CPES Cinéma

Le lycée Marseilleveyre (Académie d'Aix-Marseille) en partenariat avec Aix-Marseille Université, ouvre à la rentrée 2022 une classe préparatoire aux études supérieures de cinéma.

Un parcours en deux ans, qui prépare les étudiants aux formations de l'enseignement supérieur recrutant à bac +2 dans le domaine du cinéma en France ou à l'étranger :

- écoles nationales supérieures de cinéma et audiovisuel (CinéFabrique, ENSAV, Louis Lumière, FEMIS, HEAD Genève, INSAS Bruxelles) ;
- filières universitaires en cinéma (Licence 3 cinéma, SATIS, ISB).

Trente places pour des étudiants passionnés, motivés et investis aux profils variés :

- La CPES est accessible à tous les bacheliers sans distinction de filière ou de spécialité.
- Un attrait marqué pour le cinéma est exigé. Il faut apprécier des films de cinéphiles (formes originales, films de différentes périodes, films du monde entier).
- Il faut être capable de travailler beaucoup, en équipe et en autonomie.
- 30% d'étudiants boursiers au minimum.
- Quelques places en internat au sein du lycée.

Dans le cadre d'une convention avec Aix-Marseille Université et par une double inscription, les étudiants bénéficieront sous condition de réussite d'ECTS équivalents à une L1 puis une L2 au terme des deux années de formation.

Inscription via Parcoursup.

Une formation à la fois théorique et pratique pour développer la créativité :

La CPES-Cinéma est une classe de renforcement des connaissances et des compétences en cinéma-audiovisuel, apportant un enseignement théorique et pratique permettant d'acquérir des compétences techniques, une solide culture cinématographique et artistique et des connaissances transversales :

- Tronc commun (10h) : analyse filmique, histoire des cinémas, histoire des arts, économie et droit du cinéma, anglais professionnel, dessin appliqué au cinéma, expression écrite.
- Un module d'enseignements (4h) au choix selon le profil et la poursuite d'études envisagée : un module plutôt littéraire et un plutôt scientifique.
- Des cours dispensés par Aix Marseille Université.
- 150 h annuelles de pratique encadrée par des professionnels.
- Des propositions élaborées par les acteurs culturels partenaires.
- Un stage obligatoire de deux semaines par année.

Un espace de liberté et de créativité important sera laissé aux étudiants qui devront mener des projets en équipe et animer un ciné-club à destination des lycéens.

Pas de frais de scolarité en dehors de l'inscription à l'université.